

COMMUNE de LE THEIL DE BRETAGNE Département : Ille et Vilaine Arrondissement : Fougères - Vitré Canton : La Guerche de Bretagne	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOÛT 2026
Date de convocation : Le 25 août 2026. Date de d'affichage : Le 26 août 2026.	L'an deux mille vingt-six, le trente-et-un août, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune du Theil de Bretagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances (à la Mairie, salle du Conseil Municipal) sous la présidence de Madame Graziella VALLÉE, Maire.
Nombre de conseillers En exercice : 19 Présents : 17 Votants : 18	<u>Présents</u> : Graziella VALLÉE, Christophe LECOMTE, Yoann CADDO, Pascaline MARION, Marc SORIN, Catherine LEFEVRE, Éric PELTIER, Annie JAN, Vivian REQUET, Alain RUSSEIL Laurence POINSIGNON, Emilie LOUVEL, Mathieu AIRAULT, Romane VAILLANT, Christian ROCHETTE, Gwenaëlle GAUCHET, Antoine DESILLES. <u>Excusés</u> : Éric GENDREAU <u>Absents</u> : Fabien HOUGET <u>Les conseillers excusés avaient délégué leur mandat</u> : Éric GENDREAU à Gwenaëlle GAUCHET.
Délibération N° 71/2026	Pascaline MARION a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : Communauté de Communes « Roche aux Fées Communauté ».
Communication du rapport d'activité 2025.

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, à chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de son établissement et fait l'objet d'une communication par le Maire à son conseil municipal.

Madame la Maire présente le rapport d'activité 2025 de Roche aux Fées Communauté et rappelle que le lien internet vers le rapport d'activité 2025 de la communauté de communes a été transmis à chaque conseiller municipal afin d'en prendre connaissance avant la séance.

Il n'y a pas de remarque formulée par les membres présents.

Le Conseil Municipal du Theil de Bretagne, à l'unanimité, prend acte.

Le registre dûment signé,

Pour extrait conforme,

La Maire,

Graziella VALLÉE



Le Secrétaire de séance,
Pascaline MARION